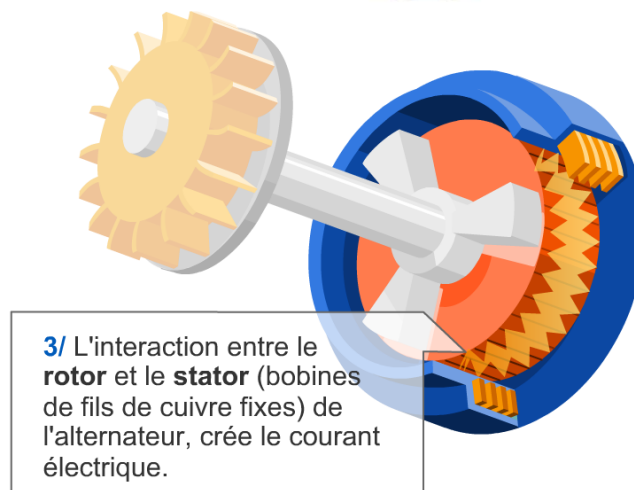
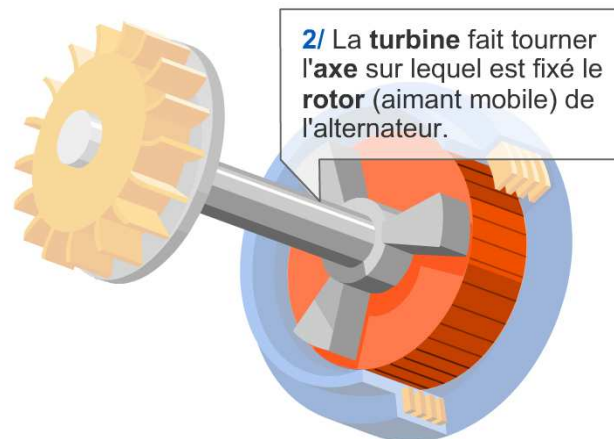
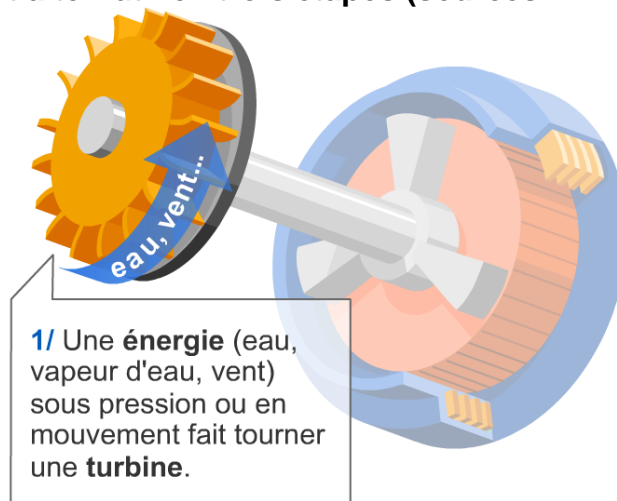


Notion	Constitution d'un alternateur
Capacité	Extraire des informations à partir d'un ensemble de documents
Pré-requis / connaissances	
Commentaires	

ÉNONCÉ

Document 1 : Le courant alternatif en trois étapes (sources : www.edf-jeunes.fr)





Document 2 : Intervention sur un alternateur de centrale électrique

Document 3 : Obtention du courant alternatif

Un courant est dit alternatif lorsqu'il circule alternativement dans une direction puis dans l'autre à intervalle régulier de temps. Ce courant est produit par la rotation d'un alternateur.

Dans une centrale électrique, l'alternateur est relié à une turbine. L'énergie mécanique de la turbine est transmise à l'alternateur qui la transforme en énergie électrique. L'alternateur est formé de deux parties : la partie mobile, appelée rotor et une autre partie qui est fixe, appelé stator. Le rotor est composé d'électroaimants tandis que le stator contient un enroulement de barres de cuivre. C'est l'interaction de ces deux parties qui produit le courant électrique.

L'électricité ne se stockant pas, elle est consommée au moment même où elle est produite.

QUESTIONS

1. Quel élément permet de mettre en mouvement l'alternateur
2. Comment s'appelle la partie mobile de l'alternateur ? De quoi est-elle composée ?
3. Comment s'appelle la partie fixe de l'alternateur ? De quoi est-elle composée ?

EXERCICE DE REMÉDIATION - ÉLECTRICITÉ - 3 ^{ÈME}		3C3.D1.I1.3.E4_corr
Notion	Constitution d'un alternateur	
Capacité	Extraire des informations à partir d'un ensemble de documents	
Pré-requis / connaissances		
Commentaires		

CORRIGÉ

1. La turbine permet de faire tourner la partie mobile de l'alternateur.
2. Le STATOR est la partie fixe de l'alternateur, elle se compose d'un enroulement de barres de cuivre
3. Le ROTOR est la partie mobile de l'alternateur, elle se compose d'électroaimants